

LPO Info

Franche-Comté

EDITO

Tant attendu par les naturalistes, le printemps s'achève déjà avec l'arrivée dans notre région des derniers migrateurs transsahariens et toujours son lot de bonnes surprises ! Cette année, le faucon kobez a été incontestablement la star du mois de mai avec un afflux sans précédent en Franche-Comté. Quel régal de pouvoir observer les ballets aériens de ce magnifique faucon oriental.

Quelques bouffées d'oxygène à l'heure où le dernier rapport du Fond mondial pour la nature (WWF) tombe sans appel : plus du quart de la faune mondiale aurait disparu en 35 ans !

Malgré ce contexte alarmant, et à l'heure où "développement durable", "préservation de la biodiversité" et "recherche, éducation et innovation" figurent dans tous les beaux discours, l'Etat ne prendrait plus en charge dans les Réserves naturelles nationales les missions dévolues à la recherche scientifique et à l'éducation à l'environnement.

L'occasion donc, à travers ce numéro, de vous présenter un dossier sur les Réserves naturelles nationales. Dossier qui, nous l'espérons, vous permettra de mieux connaître les actions menées au sein de ce réseau national qui compte désormais 160 sites, avec un zoom sur les 7 réserves nationales franc-comtoises, dont celle du Sabot de Frotoy gérée en partenariat par la LPO Franche-Comté et l'Association de gestion de la Réserve.

Complémentaire aux Réserves naturelles nationales, d'autres réseaux de sites (Parcs nationaux, Réserves naturelles régionales, Natura 2000, Espaces naturels sensibles, ...) sont en place pour essayer de préserver la biodiversité. Pour les années à venir, l'un des enjeux sera d'essayer de connecter ces sites via des "corridors biologiques" ou encore des "trames vertes" afin de permettre aux espèces animales et végétales de s'adapter aux changements climatiques. Vaste programme !

Par ses actions en faveur de l'amélioration de la connaissance, la LPO Franche-Comté sera force de proposition. Observer pour mieux connaître et dans un souci de mieux préserver reste donc plus que jamais d'actualité.

En vous souhaitant un bon été.

Emmanuel Cretin, Vice-Président



Ascalaphe soufré

© G. Petitjean / F. Ravenot

- 2** **Actualités**
 - Agenda
 - Actu loup
 - Biodiversité et blaireau
 - Espèces menacées de Franche-Comté
- 5** **Infos de la LPO**
 - Tables rondes de bénévoles
 - Du côté des groupes locaux
 - La page des Refuges LPO
- 10** **Dossier**
Réserves naturelles nationales de Franche-Comté
- 15** **Zoom**
Conservateur de réserve
- 16** **Balade nature**
La Basse Loue



Animations nature

- Mer. 18 juin - Bagueage d'oiseaux
Brussey (70). Pierre Piotte (03 81 80 27 66)
- Jeu. 19 juin - Sortie de découverte de la Réserve du Sabot
Frotey-lès-Vesoul (70). Hugues Pinston, Conservateur (03 84 78 49 57)
- Sam. 21 juin - Fête de l'eau au Lac de Vaivre-Vesoul
Toute la journée, renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)
- Sam. 21 et dim. 22 juin - Bagueage d'oiseaux. Ile du Girard
(39). Didier Lavrut (06 72 22 75 84) et Jean David (06 83 39 76 80)
- Dim. 22 juin - Diversité des oiseaux de la région doloise
(après le bagueage). Didier Lavrut (06 72 22 75 84)
- Sam. 28 et dim. 29 juin - Bagueage d'oiseaux
Blye (39). Jean David (06 83 39 76 80) et Pierre Piotte (03 81 80 27 66)
- Mar. 1^{er} et mer. 2 juil. - Bagueage d'oiseaux
Rougemont (25). Pierre Piotte (03 81 80 27 66)
- Mer. 2 juil. - Les oiseaux du marais de Saône (25)
le matin. Inscription au Syndicat Mixte du Marais de Saône (03 81 55 48 75)
- **Sam. 5 juil. - Découverte de la mobilité de la rivière d'Ain et de ses oiseaux**
Châtillon (39). Dans le cadre des Rendez-vous nature de la Maison Régionale de l'Environnement, avec le soutien de la Région de Franche-Comté.
<http://mre-fcomte.fr/docs/rdvNature/calendrier2008.pdf>.
Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)
- Sam. 5 ou dim. 6 juil. Week-end Atelier "Refuge LPO"
Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)
- Sam. 5 et dim. 6 juil. - Bagueage d'oiseaux. Ile du Girard (39).
Didier Lavrut (06 72 22 75 84) et Jean David (06 83 39 76 80)
- Dim. 6 juil. Diversité de la région doloise
(après le bagueage). Didier Lavrut (06 72 22 75 84)
- Mer. 9 juil. - Bagueage d'oiseaux
Brussey (70). Pierre Piotte (03 81 80 27 66)
- Sam. 19 juil. - Bagueage d'oiseaux
Vielley (25). Pierre Piotte (03 81 80 27 66) et Patrick Joly (03 81 57 81 18)
- Dim. 20 juil. - Découverte de la vie dans les mares (larves d'amphibiens et d'insectes). Dournon (39). Lucie Saillard (06 84 66 64 64)
- Mar. 22 et mer. 23 juil. - Bagueage d'oiseaux
Blye (39). Jean David (06 83 39 76 80) et Pierre Piotte (03 81 80 27 66)
- Sam. 23 août - Bagueage d'oiseaux
Brussey (70). Pierre Piotte (03 81 80 27 66)
- Mer. 27 août - Les oiseaux du marais de Saône (25)
le matin. Inscription au Syndicat Mixte du Marais de Saône (03 81 55 48 75)



- Sam. 30 ou dim. 31 août - Visite de Refuge LPO
Lieu à confirmer (Haute-Saône), renseignements LPO (03 81 50 43 10)
- Dim. 31 août - Migration des milans noirs, bondrées ou cigognes. Comberjon (70). Rdv à 9h à l'aérodrome.
Jean-Marc Gérard (03 84 76 55 22)
- Ven. 5 et sam. 6 sept. - Bagueage d'oiseaux
Brussey (70). Pierre Piotte (03 81 80 27 66)
- Sam. 13 sept. - Chantier "Refuge LPO"
Lombard (25). Karine et Jean-Louis Babouot (06 81 30 24 44)
- Sam. 13 et dim. 14 sept. Un bio jour au village à Villafans (70)
avec stand LPO des groupes locaux du Territoire de Belfort et du Pays de Montbéliard. Bernard Marconot (03 84 29 08 40)
- **Sam. 20 et dim. 21 sept. - Journées du patrimoine**
Sam. 20 sept.
- Saône (25) – Les oiseaux du marais de Saône (25)
le matin. Inscription au Syndicat Mixte du Marais de Saône (03 81 55 48 75)
- Dole (39) – Découverte du patrimoine naturel
le matin. Didier Lavrut (06 72 22 75 84)
Dim. 21 sept.
- Faune et flore du Ballon d'Alsace (90)
François Rey-Demaneuf (03 84 27 10 73)
- Sam. 27 sept. - Les oiseaux du centre-ville de Besançon
le matin. Sortie organisée et financée par la ville de Besançon.
Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)
- Sam. 27 sept. - Sortie champignons en Forêt de Chaux
l'après-midi. Jean David (06 83 39 76 80)
- Sam. 27 et dim. 28 sept. - "Nettoyons la nature"
Karine et Jean-Louis Babouot (06 81 30 24 44)
- Mar. 30 sept. et mer. 1^{er} oct. - Bagueage d'oiseaux
Brussey (70). Pierre Piotte (03 81 80 27 66)
- Première quinzaine d'octobre (au moins) - Camp de migration
à Pont-de-Roide (25). Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)
- **Sam. 4 et dim. 5 oct. - Journées de la migration - EuroBirdwatch**
Sam. 4 oct.
- Dole (39), au Mont-Roland, de 9h à 13h. Didier Lavrut (06 72 22 75 84)
Dim. 5 oct.
- Besançon, à la Chapelle des Buis. Christian Bulle (06 77 03 63 14) et Alain Fonteneau (06 82 49 48 71)
- Les Granges-Narboz (25). Au Gros Crêt. Rdv à 9h à l'église. Le parcours sera fléché depuis l'église. Dominique Michelat (03 81 39 37 79)
- Maïche, au Faux Verger à Maïche de 9h à 17h. Noël Jeannot et les Gazouillis du Plateau (03 81 44 08 61)
- Lons-le-Saunier, à la Réserve naturelle de Mancy, à partir de 9h. Guillaume Petitjean (03 84 47 07 38) et Dominique Malécot
- Pont-de-Roide (25), au Fort des Roches. Emmanuel Cretin (03 81 86 42 28)
- Site du Malsaucy (90), corne nord et chemin Véronne. Bernard Marconot (03 84 29 08 40)
- Vellefaux (70), à la Chapelle Sainte-Anne, à partir de 9h. Jean-Marc Gérard (03 84 76 55 22)
- Bourcia (39), au Mont Myon. Rdv 9h au parking du Mont Myon. Jean-Philippe Paul (03 81 57 53 67)

Observez les oiseaux migrateurs les 4 et 5 octobre © Annie Thevenet et Corinne Petitcolin



Actu loup

Plan Loup 2008 – 2012 : la France persiste dans sa volonté de gérer le loup

Le "Plan loup 2008-2012" vient d'être présenté dans une version quasi-définitive au Groupe national Loup et au Conseil national de protection de la nature. Objectif inavoué de ce document : freiner l'expansion géographique et numérique de l'espèce.

Pour ce qui concerne les secteurs où la population de loup est installée, ce projet de plan est globalement correct et devrait "permettre" la poursuite de l'installation de la population et sa pérennisation.

Par contre, le plan d'action ouvre des perspectives de frein ou d'empêchement local à l'expansion de la population, dans certains secteurs d'installation possible et "prochaine". Il reprend ici les propositions des inspecteurs Guth et Bracque puisqu'il est fait état de "territoires inappropriés à son installation" ou de "l'aptitude des zones de colonisation à accueillir une population de loups".

Cette nouvelle approche ouvre sans le dire la voie à un "zonage", avec des territoires où le loup est installé ou pourrait s'installer, et d'autres où ses possibilités d'installation seraient repoussées.

Au vu des effectifs actuels, il est en effet nécessaire et essentiel d'accompagner le développement de l'espèce comme cela s'est passé sur l'arc alpin : phase de colonisation ; déploiement des moyens d'accompagnement ; mise en oeuvre des mesures de protection dans les élevages concernés ; puis autorisation d'effarouchement, et progressivement de tir de défense et -exceptionnellement- de prélèvement. Cet accompagnement, durant trois à quatre ans minimum, peut évidemment être adapté si l'arrivée et l'installation du loup surviennent dans des territoires difficiles et un type d'élevage particulièrement vulnérable. Dans ce cas, des tirs de prélèvement ponctuels pourraient s'envisager.

Mais le plan d'action n'adopte pas cette logique et propose, au contraire, de faciliter les tirs (défense et prélèvement) dès la première année de présence du loup sur un territoire. Cela est d'ailleurs



Manifestation en faveur du blaireau et de la biodiversité © Pascal Blain / Serre Vivante

clairement inscrit dans le projet de protocole relatif aux opérations de prélèvement prévues pour la période 2008-2009 avec un quota de tirs de six individus.

Extrait de la Lettre du Hérisson – Juin 2008 - France nature environnement

Emmanuel Cretin, LPO Franche-Comté et Mission Loup de FNE

Biodiversité : protéger le blaireau

Jamais, grâce au blaireau qui n'en demandait pas tant, on n'aura autant parlé en Saône-et-Loire et au-delà de la nécessaire sauvegarde de la biodiversité. Le blaireau est une espèce patrimoniale fragile avec un faible taux de reproduction et une dynamique de renouvellement lente. Il facilite la régénération et la dispersion de certaines graines. Il participe sans doute à la régulation de pullulation de nombreux insectes, vers et rongeurs. L'espèce est indiquée par l'UICN (Union mondiale pour la nature) comme à surveiller. Elle peut être considérée comme indicatrice de biodiversité et du bon fonctionnement de grands ensembles paysagers.

S'il ne fait heureusement plus partie de la liste des nuisibles depuis 1988, le blaireau est encore considéré comme gibier en France ! Le déterrage, ou vénerie

sous terre, consiste à faire capturer par des chiens un animal dans son terrier, puis à creuser une tranchée avec des pelles ou autres outils de terrassement pour le saisir après plusieurs heures de harcèlement à l'aide de pinces métalliques dans l'accul où le maintiennent les chiens avant de l'achever.

Une mobilisation exemplaire des associations de protection de la nature n'a hélas pas suffi à convaincre la préfecture d'interdire le déroulement les 16, 17 et 18 mai 2008 à Cluny (71) du "championnat de France de déterrage". Conférence, exposition, animations dans les écoles... et grande manifestation dans les rues de la ville nous ont permis de mettre en avant l'anachronisme d'un événement supporté par les chasseurs les plus extrêmes (qui voudraient bien nous faire passer pour des terroristes !). En quelques semaines, la centaine d'associations participantes à cette mobilisation ont obtenu près de 10 000 signatures pour l'abolition du déterrage. Aujourd'hui, nous voici mobilisés en faveur de la protection du blaireau. Chez nos voisins belges, c'est chose faite depuis 1992. C'est également le cas en Grande-Bretagne, Italie, Irlande, Espagne, Grèce, Pays-Bas et au Luxembourg... La France saura-t-elle se mettre à l'heure du 21^{ème} siècle rapidement ?

*Pascal Blain,
Président de Serre Vivante*



Le Vanneau huppé est un limicole en danger qui niche dans quelques vallées alluviales et marais de la région. Sa nidification au sol, dans les prairies ou les cultures de printemps, n'est que rarement compatible avec les pratiques agricoles actuelles. Les œufs sont ainsi souvent détruits accidentellement. Quelques dizaines de couples subsistent dans la région.

© Jean-Philippe Paul

Des espèces menacées en Franche-Comté

Perte d'habitats, commerce illégal, changement climatique, sont autant de facteurs qui réduisent chaque jour la biodiversité sur Terre, à un rythme estimé à 100 ou 1 000 fois supérieur au rythme naturel d'extinction ! Ces constats alarmants sont ceux soulevés lors de la neuvième conférence de l'ONU sur la destruction des ressources animales et végétales, le 19 mai dernier à Bonn (Allemagne).

Comme un écho de sensibilisation et de prise de conscience collective, comme un appel à l'action vitale, la Journée mondiale de la Biodiversité du 22 mai et la Fête de la

Nature des 24 & 25 mai sont deux occasions d'évoquer aussi des espèces de faune et de flore menacées dans notre région, parfois sur le pas de notre porte.

Ainsi, la Direction régionale de l'Environnement a coordonné l'élaboration de listes rouges régionales sur la faune et la flore, établies et adaptées d'après les méthodes et critères internationaux de l'UICN (Union mondiale pour la nature). Ces listes, établies par des organismes experts (LPO, OPIE, CPEPESC et CBNFC) ont été validées en janvier 2008 par le CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel).

Extrait du Communiqué de presse du 22 mai 2008 envoyé par la Diren Franche-Comté, la Commission de Protection des Eaux-CPEPESC (chauves-souris), l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (insectes), le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté (plantes) et la LPO Franche-Comté (oiseaux, mammifères hors chauve-souris, reptiles et amphibiens).

Retrouvez la liste rouge sur notre site Internet, rubrique "Observer > Suivis scientifiques". Voir également le bulletin *Obsnatu* n°13, mars 2008 : <http://franche-comte.lpo.fr>

Naturaliste de terrain : formation débutants

La formation naturaliste avance à grands pas : suite aux généralités des deux premières séances, l'identification visuelle et la reconnaissance par l'écoute sur le terrain se sont intensifiées. Une séance sur un site de prairies et de haies a permis de mieux cadrer les critères et méthodes de reconnaissance par le chant. Ensuite, une séance en forêt totalement basée sur

l'écoute a eu lieu pour bien découvrir les ubiquistes forestiers.

De grands progrès ont été accomplis dans l'identification des espèces, chaque participant avançant à son rythme. Ces séances demandent à tous des efforts de mémorisation. Les sorties sur le terrain nous ont réservé de bonnes surprises, comme par exemple l'observation de la pie-grièche grise, du faucon hobereau, du pic mar ou de l'hermine lorgnant une bergeronnette. Ces espèces n'étaient pas "prévues" au programme, mais quelles belles occasions d'apprendre par ces observations inattendues.

La convivialité reste au rendez-vous, avec des idées avancées par le groupe : un repas à la dernière séance, trouver des occasions de se retrouver sur le terrain quand les séances seront terminées.

Bernard Marconot

Visites du Marais de Saône... à ne pas manquer

La LPO Franche-Comté propose depuis trois ans des visites guidées pour faire découvrir les richesses ornithologiques du Marais de Saône grâce aux partenariats avec le Syndicat Mixte en activité sur le site. Vaste zone humide de 800 hectares sur le premier plateau du massif du Jura, le Marais de Saône est un site incontournable aux portes de Besançon. Ce dernier offre de nombreuses possibilités de balades pour découvrir les spécificités que sont le Creux sous roche (importante zone de collecte des eaux du marais), la tourbière de Morre ou l'étang des Alaines. Une dizaine de visites sont organisées tout au long de l'année permettant d'observer toutes les



Sommaire du prochain numéro

- Actions et enquêtes en cours
- Compte-rendu de la réunion du CHR
- Une carte pour voir le lézard agile
- Identifier l'âge du vautour fauve
- L'afflux exceptionnel de faucons kobez
- Ecouter les cigales chez soi
- ...

Téléchargez le bulletin naturaliste Obsnatu de juin 2008 :

<http://franche-comte.lpo.fr>

Abonnez-vous à la liste de discussion Internet Obsnatu : fr.groups.yahoo.com/group/obsnatu-fc



Oui, je veux adhérer !*

Attention, bulletin à adresser directement à la LPO France

• Je choisis d'être :

- 1 41,50 € Adhérent familial + L'OISEAU magazine
- 2 32,50 € Adhérent individuel + L'OISEAU magazine
-€ Bienfaiteur + L'OISEAU magazine (89,50 € et plus)
- 3 27,00 € Adhérent familial
- 4 18,00 € Adhérent individuel
-€ Bienfaiteur (75 € et plus)

Pour les personnes sans emploi et les étudiants, sur l'envoi d'un justificatif validé, le montant à régler est de : • 1 : 33,55 € • 2 : 27 € • 3 : 19,05 € • 4 : 12,5 €.

- 18,29 € L'OISEAU magazine (Abonnement seul)
- 4,50 € Rapaces de France (Ne peut être souscrit qu'avec un abonnement à L'OISEAU magazine)
- 6,10 € Frais d'envoi de L'OISEAU magazine à l'étranger
-€ ORNITHOS (Membre LPO : 37 €, non-membre : 42 €)
-€ Je fais également un don

FRA € TOTAL

• Je règle par :

- chèque bancaire ; banque :
- carte de crédit

date d'expiration :

J'autorise le prélèvement de la somme de :€

Fait à Signature :

le

- Mme. Mlle. M.

Courriel :

Nom :

Prénom :

Adhérent familial, indiquez les prénoms et années de naissance :

.....

je désire recevoir une carte pour chaque membre de ma famille

Adresse :

Code postal : Ville :

.....

je ne souhaite pas recevoir de reçu fiscal

Bulletin d'adhésion, accompagné de son règlement à retourner à :

LPO - Corderie Royale - BP 90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX

* En adhérant à la LPO France et en habitant en Franche-Comté, vous serez automatiquement membre de la LPO Franche-Comté

facettes du marais et une grande variété d'oiseaux. Au printemps le marais est animé par les chants de nombreuses espèces (fauvette à tête noire, fauvette des jardins, pouillot véloce, rossignol philomèle, grive musicienne, rougegorge etc.) dont le pouillot fitis est l'une des plus caractéristiques. La mésange boréale, le bouvreuil pivoine, la bergeronnette des ruisseaux, la rousserolle effarvate et la locustelle tâchetée sont également bien représentés. Le pipit des arbres fidèle à son poste revient chaque année sur le même arbre pour faire ses démonstrations de parachutisme ! L'espèce la plus emblématique est le râle des genets qui fréquente encore occasionnellement les prairies humides non fauchées. Dans les secteurs où l'eau est présente en permanence, dans les roselières et autres saulaies inondées il est possible de détecter la présence du discret râle d'eau, de la gorbebleue à miroir et du bruant des roseaux. Le marais de Saône est aussi un lieu d'accueil pour les migrateurs tel que le balbuzard pêcheur et les cigognes blanches qui font chaque année escale dans les environs de l'étang des Alaines. Enfin, le milan royal est vu régulièrement de février à novembre en chasse ou en migration. Chaque animation dure environ 3h et chacune d'entre elle réserve bien des surprises. Ceux qui ont eu la chance d'observer une hermine blanche pendant 10 minutes sur notre chemin doivent s'en souvenir !

Tout le monde est le bienvenu à ces sorties, des plus petits aux plus grands, des néophytes aux spécialistes, l'essentiel étant d'avoir chaussé une bonne paire de chaussures et d'ouvrir grand les yeux et les oreilles.

Retrouvez les prochaines visites dans l'agenda, page 2

Philippe Legay

Animation à Etap Hotel

Dans le cadre de sa convention de partenariat avec la LPO, Etap Hotel s'engage pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité, et s'investit tout naturellement à l'occasion de la journée internationale de la terre, le 22 avril 2008, pour organiser un événement d'ampleur mondiale appelé Earth Guest Day.

A cette occasion, Etap Hotel a souhaité organiser avec 5 délégations LPO un événement autour d'une sortie nature. La LPO Franche-Comté fait partie de ces délégations et a organisé une animation avec l'Etap Hotel de la gare à Besançon.

La sortie s'est donc déroulée le mardi 22 avril au matin. Six personnes, collaborateurs Accor et clients de l'hôtel, étaient présentes.

Malgré le temps pluvieux, la matinée s'est avérée très conviviale avec petit déjeuner à l'hôtel suivi de la ballade dans les parcs alentours pour découvrir la diversité des espèces présentes (une quinzaine d'espèces observées) et enfin, retour à l'hôtel pour un casse-croûte et un moment d'échange autour de la documentation. Les personnes présentes sont reparties enchantées. Le partenariat local avec l'Etap Hotel de la gare à Besançon se prolongera par la mise en place d'un "coin LPO", avec documentation, posters et film.

Caroline Bonfill

Erratum

Quelques erreurs se sont glissées dans le dernier rapport d'activité. Le nombre de membres pour l'année 2007 est de 793 (au lieu de 854 annoncé), soit 380 dans le Doubs, 147 dans le Jura, 180 en Haute-Saône et 86 dans le Territoire de Belfort. Le nombre d'heures bénévolat est de 19 261 (au lieu de 16 000 annoncé).

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez, auprès de la LPO, d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. La LPO est l'unique destinataire des informations que vous lui communiquez.



Abonnements

Attention, bulletin à adresser directement à la LPO Franche-Comté

- Mme. Mlle. M.

Courriel :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

.....

Falco 14 €

Revue naturaliste de la LPO Franche-Comté

Obsnatu, le bulletin 0 €

Bulletin de liaison naturaliste Numérique (PDF) 5 €

Papier

Total €

Bulletin d'abonnement, accompagné de son règlement à retourner à :

LPO Franche-Comté - Maison Régionale de l'Environnement

15 rue de l'industrie - 25000 Besançon



Gobemouche à collier © Jérôme Menetrey

Protection du gobemouche à collier

Informier pour mieux préserver

Un petit oiseau noir et blanc de la taille d'une mésange était au centre de l'attention en forêt communale d'Equivilley ce mercredi dernier. Le gobemouche à collier, est un migrateur transsaharien. Chaque année, cet insectivore quitte les pays du centre de l'Afrique pour arriver dans nos forêts les premiers jours du mois de mai pour se reproduire. Inféodé aux forêts claires, il niche dans les cavités des arbres vivants, sénescents ou morts.

Ce passereau est un nicheur rare en France. En effet, il est seulement présent dans l'est du pays. Il occupe essentiellement la Lorraine et les régions voisines telles que la Franche-Comté où l'oiseau est seulement connu dans les forêts d'une vingtaine de communes du nord de la Haute-Saône.

Ce migrateur peu commun a fait l'objet d'une tournée d'informations organisée conjointement par l'Office national des forêts et la LPO. Animée dans le but d'informer les intervenants dans les forêts communales, la tournée a permis au Maire d'Equivilley, M. Pierre Jarrot, ainsi qu'aux représentants de l'ONF, de mieux appréhender les attentes de ce petit oiseau vis à vis de la forêt en se rendant sur ses sites de reproduction découverts et suivis par la LPO Franche-Comté.

Des actions concrètes

Plusieurs pistes d'actions ont été discutées afin de mieux prendre en compte la présence de ce petit oiseau en adaptant la gestion forestière. La préservation des arbres à cavités ainsi que l'ouverture du milieu ont été envisagées.

Une volonté de la commune

Ces enjeux environnementaux ont été parfaitement compris par M le Maire qui a annoncé sa volonté d'évoquer ces propositions avec le conseil municipal. Cette tournée a permis aux participants de mieux comprendre les enjeux et attentes des différentes parties ainsi que de développer des plans de conservation ensemble.

Eike Wilmsmeier, ONF et Jérôme Menetrey, LPO

Voir bulletin Obsnatu n° 12, décembre 2007 : <http://franche/comte.lpo.fr>, rubrique "publications".

Compte-rendu des tables rondes de l'Assemblée Générale

Lors de la dernière assemblée générale (compte-rendu dans le LPO info de septembre), 4 tables rondes ont permis à chacun de se renseigner et de faire des propositions autour des quatre thèmes suivants : Observation (animée par Frédéric Maillot), Protection, Refuges LPO et Groupes locaux.

Table-ronde "Protection"

Une douzaine de personnes, bénévoles ou professionnels de l'environnement, ont participé à cet atelier en témoignant de nombreuses préoccupations ou expériences.

Outre les actions qui nécessitent la mise en place de mesures particulières (par exemple les colonies d'hirondelles de fenêtre), ou la mise en œuvre parfois longue ou lourde de dispositifs réglementaires ou administratifs, les participants ont pu faire émerger les considérations suivantes :

- la nécessité d'un ancrage local des actions : cela favorise des actions rapides, l'implication des riverains et des élus dans les communes par exemple (cas des coupes de haies en saison de reproduction).
- l'importance d'une sensibilisation face aux enjeux de protection, sur les espèces protégées et les pratiques respectueuses de l'environnement.
- la possibilité et la nécessité de saisir les autorités compétentes lors de cas avérés de destruction d'espèce protégée lorsqu'il est impossible d'aboutir autrement.

Le débat a montré une grande préoccupation des personnes présentes face aux enjeux de conservation, ainsi qu'une difficulté à faire émerger des actions concrètes : manque de compétences ressenti parfois, difficulté à mobiliser l'opinion, impacts localement forts de l'agriculture.

Christophe Mauvais et Emmanuel Cretin

Table-ronde "Refuges LPO"

Dix personnes étaient présentes à cette table ronde, avec des niveaux d'engagement différents : adhérent au réseau des refuges ou simplement intéressé.

On commence par un rappel de la définition d'un Refuge LPO : adhérer implique d'être propriétaire et d'accepter la Charte. En contrepartie, la LPO France envoie des documents. La cotisation qui était unique, payée à l'adhésion, devrait devenir annuelle tout en offrant plus d'avantages. Les participants regrettent le fait que les personnes ne se connaissent pas et demandent que soit diffusé un listing des Refuges pour leur permettre de prendre contact avec les adhérents de leur secteur. On fait ensuite le point sur ce qui a été fait récemment pour connaître l'avis des gens sur ces actions (voir les derniers LPO infos)

Il en ressort qu'il faut développer une stratégie d'organisation des échanges et des visites des refuges. A ce propos un relais semble nécessaire au sein de chaque groupe local, et une centralisation régionale semble inéluctable ; cependant personne ne se porte candidat. Mme Peugeot veut bien prendre en main au niveau du Pays de Montbéliard et M. Lecorney dans le Territoire de Belfort. Ce schéma semble avoir une meilleure chance de se développer si l'information circule bien au niveau local.

Daniel Gillet et Pierre Piotte

Table-ronde "Groupes locaux"

Cette table ronde a réuni 7 personnes pour une heure de partage des expériences et d'interrogations sur la formation et le développement groupes locaux comtois, très différents dans leur durée de vie et la participation de leurs adhérents....

Premier point de discussion, surtout des groupes créés récemment : fréquence (1 par trimestre ou tous les 2 mois) et organisation des réunions, comment y ramener plus de membres et plus de personnes ?

On insiste sur la convivialité, symbolisée par le "pot de l'amitié" en clôture, systématisé dans les groupes montbéliardais et belfortain, au public pourtant différent.

Le second point : les sorties. Des sorties, oui, mais combien, avec qui ? Echanges sur la notion d'animation par rapport à l'idée d'un "je sais tout" qui mènerait le troupeau des béotiens...mais besoin d'un minimum de savoir, assez rapide à acquérir en participant aux sorties des plus "anciens", ou des futures formations qui vont arriver...

D'autres points se succèdent (utilité d'un local, par exemple), effleurés par manque de temps mais l'intérêt de cette première préfigure des rendez-vous réguliers entre les animateurs de ces groupes locaux.

Guillaume Wolff et Georges Lignier



Visite de Refuge LPO dans le Pays de Montbéliard à l'occasion de la Fête de la Nature © Georges Lignier

Pays de Montbéliard

Actualités du groupe

Poursuite des sorties de terrain ce printemps : une centrée sur l'observation du cincle plongeur dans le beau site de la source de la Doue près de Glay ; une autre dans la plaine de la Savoureuse, où l'on a eu la chance de découvrir le chevalier guignette sur une gravière, l'occasion d'apprendre à distinguer la silhouettes des rapaces en chasse (buse, milan noir, crécerelle) et de profiter d'une colonie d'hirondelles de rivage.

Une réunion a eu lieu à Brognard pour diffuser les informations et profiter de l'enquête chevêche pour faire mieux connaître cette belle chouette à travers, entre autre, un documentaire de nos voisins Alsaciens poseurs de nichoirs.

La journée de la Fête de la nature est centrée sur la visite du refuge d'Anne-Lise Peugeot à Valentigney, avec une belle participation de 46 personnes, dont 3 décident d'adhérer à la LPO.

Une autre balade a eu lieu le 1^{er} juin dans la vallée de la Bourbeuse, avant de clôturer le premier semestre, le 29 juin, par une sortie-assemblée générale du groupe autour d'un barbecue. Le temps déjà alors de planifier la suite du programme et de prendre d'autres initiatives.

Patrick et Guillaume Wolff, Dominique Delfino, Jean-Louis Vermot-Desroches, Emilien Vadam, Georges Lignier

A l'école des oiseaux

Les animations bénévoles prennent peu à peu de l'ampleur dans le milieu scolaire du Pays de Montbéliard. Des interventions ont eu lieu dans des classes voulant poursuivre leur rencontre avec la nature, entreprises entre autre avec le programme Naturaville de la CAPM, auquel participent les CPIE du Haut-Doubs et de la Vallée de l'Ognon et la LPO Franche-Comté.

A Audincourt ou à Voujeaucourt, les élèves se sont vu initiés aux oiseaux de leur commune et ont suivi la pose de nichoirs à hirondelles et celle prochaine de nichoirs à chevêche dans un verger environnant. D'autres séances de découverte ont eu lieu sur la migration à l'école de Croix, sur les oiseaux du village puis les rapaces au centre Animation Accueil Loisirs de Lebetain.

L'intérêt des enseignants et l'émerveillement des enfants montrent qu'il y a là un vaste terrain d'intervention, mêlant le plaisir de la découverte et la nécessité d'une éducation pour agir plus efficacement en inscrivant une indispensable dimension environnementale dans l'exercice de la citoyenneté.

Georges Lignier

Dole

Peu d'actions se sont déroulées depuis notre dernière réunion en date du 5 mars 2008.

Je signalerais la mobilisation de 5 membres sur l'enquête hérons nicheurs, de 2 membres sur l'enquête busard Saint-Martin nicheur et d'un membre sur l'enquête pie-grièche grise. Notons également le comptage de la population d'hirondelle rustique de Montmirey-le-Château réalisé par un nouveau membre du groupe, qui sera suivie dans les prochaines semaines par le comptage des colonies d'hirondelle de fenêtre de Dole et de probablement 2 sites industriels.

Didier Lavrut

Vesoul

Compte-rendu de la réunion du 30 avril

Nous pensons qu'il sera difficile au groupe de se mobiliser pour les journées du nautisme des 17 et 18 mai. Nous nous investirons donc plutôt pour la Fête de l'Eau, qui sera organisée par le Syndicat Mixte du Durgeon, le 21 juin. Cette fête sera l'occasion de découvrir les zones humides à travers de nombreux stands, ainsi que par la restitution du projet "Oiseaux et lac de Vaivre", réalisée par les écoles de la CCAV et accompagnée des animateurs de la LPO. Notre tâche va consister à assurer une information et une animation au sein de l'observatoire durant toute la journée.

Pour le suivi du martin-pêcheur, nous nous sommes donné rendez-vous le samedi 17 mai chez Sylvain Trous afin de remonter la Méline et de voir le martin.

Le groupe émet l'idée de faire venir un "spécialiste" de l'eau afin de faire un point général sur les projets au sein de la CCAV, la pollution des cours d'eau, etc.

Une sortie pour voir le merle à plastron est fixée au dimanche 29 juin à Servance. Une sortie pour observer les guépriers à St Loup est fixée au 5 juillet départ à 16h de la base de voile pour être à 17h à St Loup.

Conférence de la Fredon-FC avec le Groupe local Pays horloger
© Aurélien Hagimont



En lien avec l'office du tourisme une balade : "découverte des oiseaux du lac" est programmée le vendredi 4 juillet à 10h à la base de voile (départ 10h30).

L'observation du martin pêcheur se poursuit et celles et ceux qui font des observations intéressantes peuvent le noter sur la fiche de suivi réalisée par Jean Marc.

Quentin de la base de voile a fait un point sur le projet de refuge LPO au Lac, les conditions émises pour ce projet sont "draconiennes" et sont discutées ne serait-ce que pour la tonte de l'herbe qui doit être réalisée très régulièrement et sur une surface importante.

Une idée est émise d'organiser des "conférences" avec des thèmes choisis par le groupe, n'hésitez pas à donner des idées... merci. Prochaine réunion le vendredi 13 juin

Bernard Marchiset

Canton d'Audeux

Une sortie nature, à la découverte des chants d'oiseaux du bord de l'Ognon, a réuni 25 personnes dans le voisinage de l'Abbaye d'Acey, le matin du 11 mai 2008. La traversée du domaine de l'Abbaye nous ayant été exceptionnellement autorisée, grâce à Frère Laurent, grand ami des oiseaux, les participants ont pu, tout au long d'une boucle d'environ trois kilomètres, entendre une vingtaine d'espèces et observer des oiseaux que beaucoup d'entre eux voyaient pour la première fois (comme la rousserolle effervate et la rousserolle turdoïde, ou encore le coucou qui a bien voulu tenir la pose pendant de longues minutes). Un grand merci à Bernard Dupont qui avait accepté l'invitation du groupe local à venir assurer les commentaires durant cette matinée de dimanche.

Daniel Gillet



Sortie nature du Groupe local du Canton d'Audeux à l'Abbaye d'Acey
© Daniel Gillet

Pays Horloger

Le terrain d'activité du groupe local "Pays Horloger" s'étend aux alentours de Morteau, autour des vallées du Doubs Franco-Suisse ou du Dessoubre, ainsi que dans les nombreux sites naturels remarquables des premiers plateaux nord-jurais du Haut-Doubs.

Récemment créé sur l'initiative de Denis Frésard, le groupe cherche à rassembler, sur son secteur, les personnes motivées pour s'impliquer dans ses différentes actions. Les premières réunions ont eu lieu la MJC de Morteau.

Les objectifs du groupe Pays horloger sont :

- Informer et sensibiliser localement sur les enjeux et moyens liés à la protection de la nature (conférences, sorties terrain, animations variées...),
- Relayer les actions menées par la LPO dans le secteur du Pays Horloger (enquêtes, Refuges LPO, animations et sorties...) et contribuer à la connaissance des richesses naturelles de ce territoire,
- Entretenir un partenariat amical et constructif, avec les autres acteurs œuvrant localement dans le domaine de la protection de l'environnement.

Les membres du groupe ont organisé au mois de mai 2008 une première conférence en collaboration avec la FREDON-FC sur le thème de la lutte raisonnée contre le campagnol terrestre, de la conservation des prédateurs et de leur habitat. Le groupe participe maintenant à l'organisation du week-end naturaliste des 14 et 15 juin 2008 qui se déroulera entre Haut-Doubs et Dessoubre.

Aurélien Hagimont et Denis Frésard

Territoire de Belfort

A vos agendas, prochaine réunion du groupe local Territoire de Belfort : mercredi 17 septembre à 20h00 à la Maison du Peuple à Belfort, salle 10.

A la dernière réunion du groupe local le 18 mars 2008, 21 personnes étaient présentes. Les enquêtes grande aigrette, chevêche d'Athena et hérons poursuivent leurs cours avec succès. Le dynamisme du groupe s'est bien développé en 2008, notamment avec des rencontres sur le terrain comme celle de Suarce avec nos voisins du Haut-Rhin et de Suisse, spécialistes de la chevêche.

Le partage des responsabilités au sein du groupe se développe : représentation de la LPO à la dernière commission préfectorale de la chasse et la faune sauvage par un membre du groupe local, mise en place de la convention "poteaux creux" avec France Télécom par un autre membre...

La formation naturaliste mise en place sur le secteur de Belfort a nettement renforcé la dynamique du groupe : à l'occasion de la Fête de la nature et de l'inauguration publique du Refuge excellence LPO au Malsaucy, 12 bénévoles LPO du secteur étaient présents tout l'après-midi pour animer un stand et 4 sorties sur le terrain, une centaine de personnes ont pu découvrir la LPO à cette occasion.

Bernard Marconot

la page des Refuges LPO

Joies printanières

Notre vieille grange est, depuis toujours sans doute, un abri pour les hirondelles et nous nous sommes vite attachés à ces merveilleuses petites bêtes dès notre premier été à Bard-les-Pesmes en 2003. Le premier oiseau de l'année 2007, arrivé en éclaircur le 3 avril 2007, a vite attiré notre attention par son bavardage incessant sur un fil téléphonique, sûrement dans l'attente de ses compagnes. A la fin de l'été, nous pouvions en compter une trentaine. Mais cette même année était programmée la réfection indispensable du plancher de notre grange, sous lequel étaient installés leurs antiques nids. Nous avons fait le choix du bois plutôt que du béton et nous avons spécifié à l'entrepreneur qu'il fallait absolument qu'il ait fini son travail avant le début avril : vous devinez pourquoi !

Nous avons d'abord envisagé de récupérer les vieux nids dans la crainte qu'elles ne veuillent pas de nids neufs et impersonnels, mais, après réflexion, nous avons opté pour en acheter trois à la LPO. La grange fut finie dans les temps et, le 14 mars, Arne avait fini l'installation de leur nouvel habitat, une plaque au-dessous de chacun d'eux pour recueillir les fientes et, pourquoi pas, un oisillon trop téméraire et maladroit...

Il n'y avait plus qu'à attendre : nous avons l'agréable sentiment du devoir accompli et c'est alors que l'on entendit un bruit bien familier au dessus de nos têtes ; nous n'en croyions pas nos yeux et nos oreilles ! C'était la première hirondelle rustique, avec deux semaines d'avance ! Nous avons ressenti une vraie bouffée de bonheur, sachant au prix de quelles fatigues cette petite bête était arrivée là : nous lui avons souhaité la bienvenue, avec toutefois une petite inquiétude : aimerait-elle ces nouveaux nids sans âme ? Nous avons même envisagé



Hirondelle rustique nourrissant ses jeunes © Daniel Bouvot

qu'elle en construirait un si ceux offerts ne lui convenaient pas. Hélas ! Notre joie a été de courte durée car nous n'avons pas constaté sa présence dans la grange le lendemain, ni les jours suivants et ce n'est que début avril que Arne me dit «j'ai une bonne nouvelle» ! Vous avez déjà compris ! Notre hirondelle (ou une autre ?) est revenue : elle a investi un nid et à ce jour il y a au moins deux couples et elles jacassent, et elles nous grondent, et nous nous sentons des intrus quand nous entrons dans notre grange, car elles refusent toujours le dialogue mais... nous sommes tellement heureux de leur gracieuse compagnie !

Nous attendions aussi avec une égale impatience un autre hôte, le rossignol ; arrivé le 13 avril en 2007, comme en 2008. J'avais essayé l'an dernier de le voir, car il chantait à deux pas de moi, dans la haie : mais là, même un Sioux ne réussirait pas mieux que moi : c'est le chant de l'invisible et c'est sûrement ce qui le rend si mythique à mes yeux. Voilà, un bonheur ne vient jamais seul et, si l'hirondelle et le rossignol ne font pas le printemps, ne font-ils pas celui du cœur ?

Elisabeth Graae

Visite de Refuge

Dimanche 31 août 2008 chez Catherine et Thierry Faivre, Jardin des Rouges Vis. 11 rue du Charme à Frahier (70). Accueil à partir de 9h30.

Visite accompagnée à 10h30 et 14h30 ou promenade libre le reste de la journée. Possibilité de pique-nique à midi. Coin bibliothèque où chacun peut consulter les livres mis à disposition. Le jardin est signalé par des panneaux permanents à l'entrée de la rue du Charme. On peut découvrir quelques photos du jardin sur le site :

www.1001fleurs.com/visites/franche-comte/haute-saone/le-jardin-des-rouges-vis_342.html



Le Jardin des Rouges Vis, un Refuge LPO à visiter le 31 août

© Catherine Faivre

Réserves naturelles nationales

Des zones de nature préservée

Le concept de territoire naturel protégé émergea au 19^{ème} siècle, avec en particulier la prise de conscience par des peintres de l'intérêt "artistique et paysager" du massif forestier de Fontainebleau. La première réserve fut créée par la LPO aux Sept-Iles (Bretagne), en 1913. Puis intervint la loi de 1930 sur les sites classés.

Conscientes des modifications accélérées des pratiques agricoles et de l'urbanisation galopante dans les années 1950-60, des voix naturalistes, scientifiques, puis politiques se mobilisèrent pour renforcer la prise en compte de la préservation des paysages et des espaces naturels.

Réserves et Parcs

A côté de la création des Parcs naturels nationaux à partir de 1960, vastes entités dépassant souvent 50 000 ha, intervint par les lois de 1957 puis de 1976 le concept de réserve naturelle, de superficie variable (de moins de 1 ha pour la RN géologique du Toarcien à 100 000 ha en Guyane et même 700 000 ha pour la RN des Terres australes françaises) portant sur la globalité du milieu concerné ou sur une des ses composantes (faune, flore, géologie, etc.). D'autres formes de protection existent, dont les Réserves naturelles régionales, d'initiative privée (pour 6 ans renouvelables), placées sous la responsabilité des Conseils régionaux (158 RNR en 2008).



Des forêts naturelles aux pelouses sèches, les réserves sont des milieux écologiquement remarquables

© Frédéric Ravenot (Ravin de Valbois, en haut) et Patrick Viain (Sabot de Frotey)



Les réserves naturelles nationales en Franche-Comté

La Franche-comté compte sept Réserves naturelles nationales créées entre 1980 (lac de Remoray) et 2002 (Ballons comtois). Elles occupent une surface de 3077 ha. Signe des temps, la dernière créée est la plus vaste avec ses 2259 ha.

Les milieux concernés sont variés, recoupant les grands enjeux écologiques régionaux : système alluvial (Île du Girard), réseaux karstiques à chiroptères (Grottes de la Gravelle et du Carroussel), tourbières (Remoray et Ballons comtois), pelouses, corniches et ravins (Ravin de Valbois et Sabot de Frotey). Mais lorsqu'on analyse plus finement les habitats représentés, un groupe se taille la part du lion avec 84% de la surface : les forêts !

La gestion de ces espaces protégés est confiée aux structures à l'origine de leur création. Six réserves sur sept sont ainsi gérées par des associations, dans lesquelles le bénévolat joue une grande part. L'Etat soutient financièrement cette action avec un budget de près de 500 000 € en 2008. C'est le signe que ces espaces ont vocation



à servir de laboratoire de gestion conservatoire, où s'affinent les règles de gestion écologique ou de restauration des écosystèmes qui seront diffusées dans d'autres réseaux, Natura 2000 en particulier.

Le réseau des gestionnaires compte près de 10 salariés, dotés de compétences assez complémentaires. Originalité comtoise, la mutualisation est assez active au sein du réseau, notamment au moyen du pôle cartographique inter-réserves et de la revue régionale, l'Azuré, réalisée conjointement avec le réseau des réserves naturelles régionales et le Conservatoire régional des espaces naturels. Le réseau n'est pas abouti : des projets d'extension ou de création sont en cours au Girard, dans le bassin du Dugeon et dans le système karstique.

Yves Le Jean, DIREN Franche-Comté

Un espace fragile

Nous parlons ici des "Réserves naturelles" devenues "Réserves naturelles nationales" en 2002, outil juridique qui vise la préservation pérenne d'un territoire privé et/ou d'Etat ou encore de collectivités (souvent une juxtaposition de parcelles sous divers statuts), reconnu comme fragile et écologiquement remarquable en lui-même et/ou par les espèces animales et végétales qu'il abrite. C'est parallèlement un outil de gestion et un lieu d'études devant assurer la conservation et l'entretien réfléchi du patrimoine naturel.

Une procédure pour la protection

Le classement par décret ministériel se fait à l'issue d'une procédure d'enquête publique, elle-même faisant suite le plus souvent à des années de négociations avec les usagers du site, le plus souvent inquiets au départ devant de probables interdictions.

Un règlement (qui comprend des rubriques plus ou moins spécifiques) définit les conditions de la préservation de chaque réserve. Notons par exemple que l'exercice de la chasse est réglementé comme les autres activités humaines, mais rarement interdit sur l'ensemble du site. La circulation des piétons est soit libre, dans le respect de la loi de 1976 et des propriétés privées, soit réglementée, voire interdite pour certains espaces fragiles (comme une tourbière). Les mesures de protection sont donc adaptées aux objectifs de conservation recherchés.

La démarche de création se poursuit : 1 réserve en 1961, 10 en 1973, 50 en 1980, 100 en 1990, 160 en 2008, avec l'objectif d'environ 250. Il reste donc un tiers du chemin à parcourir pour obtenir un échantillonnage représentatif des espaces naturels remarquables en France, qu'il s'agisse de milieux aquatiques (lacs, marais, tourbières, cours d'eau, zones marines) ou terrestres (forêts, pelouses, landes et prairies, milieux souterrains, réserves géologiques).

La protection de la biodiversité, l'enjeu des Réserves naturelles, ici la bacchante, un papillon menacé © Frédéric Ravenot



Reflète de la biodiversité

Un bilan de la richesse globale des réserves françaises actuelles indique qu'elles abritent déjà une large gamme des milieux et des espèces remarquables à l'échelle nationale ou européenne, avec par exemple plus de 90 % des espèces d'oiseaux protégées en France, environ 35 % des espèces végétales protégées en France et environ 33 % des espèces végétales figurant à l'annexe II de la directive habitat.

Un tiers des réserves couvre moins de 100 ha, un tiers de 100 à 1000 ha et le dernier tiers plus de 1000 ha (dont une dizaine de réserves de plus de 10 000 ha).

Minioptère de Schreibers en limite nord de son aire de répartition © Yves Bilat



Des grottes protégées pour des chauves-souris

La Franche-Comté est une région riche en cavités naturelles. Certaines d'entre-elles ont été protégées (par divers statuts) pour leur intérêt pour la conservation des chiroptères avec en "tête de gondole" les deux réserves naturelles nationales : la Grotte du Carroussel (située en vallée de la Saône) protégée depuis 1990 et la Grotte de Gravelle (située en bordure du Revermont) protégée depuis 1992. Ces deux sites, comme le reste des lieux préservés pour les chiroptères en Franche-Comté, sont gérés par la Commission de protection des eaux (CPEPESC).

De par leur spécificité de création liée à la préservation d'un groupe d'espèces menacées, les deux sites précédents sont encore actuellement les deux seules Réserves naturelles nationales créées pour les chiroptères en France métropolitaine. Par ailleurs, pour la Grotte du Carroussel, le Minioptère de Schreibers apparaît en limite nord de son aire de répartition européenne et fait partie des cinq colonies de mise bas connues en Franche-Comté. Au vu de l'importance de la population présente (> 1% de la population nationale) et de sa situation biogéographique, la réserve naturelle de la Grotte du Carroussel constitue un site majeur pour l'espèce au niveau européen.

Sébastien Roué, Commission de Protection des Eaux

Les Ballons Comtois

À la confluence de la Lorraine et de la Franche-Comté, au sud des Hautes-Vosges, la réserve des Ballons Comtois protège un vaste espace montagneux de 2259 hectares, qui culmine au Ballon de Servance à 1216 mètres d'altitude. Dès la colonisation par l'homme de ce massif granitique modelé par les glaciations, la pauvreté des sols, la richesse minérale du sous-sol et l'essor industriel précoce de la région font de la forêt une pièce essentielle de la vie locale. Après une exploitation massive, les forêts ont reconquis l'espace et représentent aujourd'hui 95 % de la superficie du site. La hêtraie-sapinière domine. Le sous-bois est fréquenté par la martre, le chat sauvage ou le lynx. Les résidents forestiers ailés se nomment chouette de Tengmalm, gélinotte des bois et grand tétras.

Les milieux ouverts ne sont pas en reste. Couleurs et senteurs sont l'apanage des chaumes ou prairies d'altitude. Liondent, arnica et grande gentiane y déploient leurs charmes. Le mélange est aussi sonore : stridulations des sauterelles et autres criquets et chants époumonés des pipits, alouette et merle à plastron s'entremêlent.

Au fond de cirques glaciaires ou sur un plateau, les tourbières se font plus discrètes. Fragiles, elles abritent tout un cortège d'espèces spécialisées comme les sphaignes ou certaines libellules.

*Lydie Lallement, Office national des forêts, et
Arnaud Hurstel, Parc naturel régional des Ballons des Vosges*



Vue générale de la Réserve des Ballons Comtois © Lydie Lallement/ONF

Réserve naturelle du Lac de Remoray © Bruno Tissot



Le Lac de Remoray

Créée en 1980, la réserve du Lac de Remoray protège sur 427 hectares des milieux naturels très diversifiés dans le Haut-Doubs, en amont du lac Saint-Point : lac, tourbière, marais, rivière, prairie, forêt et gravière. Le patrimoine naturel est exceptionnel, tant au niveau de la flore (5 espèces protégées au niveau national, 9 au niveau régional) que de la faune (229 espèces d'oiseaux à ce jour, 59 espèces de papillons diurnes dont 5 protégées au niveau national, 47 espèces de libellules dont les 4 leucorrhines françaises...).

Fortement altérée par des pratiques anthropiques diverses, la réserve naturelle a fait l'objet depuis 1993 d'un programme de restauration et d'une gestion dynamique visant à améliorer la situation :

- mise aux normes (hélas pas complète !) depuis 1993 des exploitations agricoles du bassin versant
- assainissement des villages de Remoray (1993) et de Boujeons (en cours)
- restauration de 3 cours d'eau : les Vurpillières (1997), la Drésine (1999/2000) et le ruisseau de Remoray (2001)
- restauration de la tourbière du Crossat (2005 et 2007)
- mise en place d'un pâturage extensif avec un troupeau de chevaux koniks polski, propriété de l'association gestionnaire, depuis 1999
- fauche tardive des marais avec un tracteur Reform à faible portance, propriété de l'association
- programme de réintroduction de l'écrevisse à pieds blancs sur deux cours d'eau depuis 2006
- travail relationnel important avec l'ONF permettant la prise en compte de l'environnement dans la gestion forestière de la Grand'Côte (îlot de sénescence, arbres à cavité...)

Toutes ces actions, entreprises en relation étroite avec la Diren de Franche-Comté, ont déjà permis d'enregistrer des gains biologiques conséquents. D'autres projets devraient venir les compléter.

Bruno Tissot, Association des Amis du Lac de Remoray

Le rôle de l'Etat

A l'issue de la création, l'Etat délègue son autorité au préfet, qui à son tour désigne un organisme gestionnaire chargé de coordonner, en concertation étroite avec l'administration (notamment la DIREN) la gestion concrète du territoire concerné : balisage, surveillance, actions de génie écologique, études diverses, accueil et information du public, tout ceci dans le cadre d'un document prévisionnel d'action à 5 ans, le plan de gestion. Ce document est validé scientifiquement au niveau national dans sa première version, puis les plans suivants le sont au niveau régional (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel).

Le préfet préside le Comité consultatif rassemblant tous les acteurs concernés : élus, administrations diverses, scientifiques, associations, outre l'organisme gestionnaire. Il se réunit au moins une fois par an pour valider ou réorienter les actions de gestion.

Historiquement très impliquées dans l'origine de la majorité des réserves naturelles, les associations d'étude et de protection de la nature représentent encore plus de la moitié des organismes gestionnaires, à côté des organismes publics (dont ONF, ONCFS, parcs, universités...) pour environ 30% des cas. Plus récemment, il faut noter le rôle des Conservatoires d'espaces naturels (années 1990-2000) et l'implication croissante des collectivités territoriales, ces dernières pour plus de 10% des réserves.

L'Etat reste le principal financeur des réserves, à côté de financements européens (Natura 2000) ou de collectivités territoriales.

Une gestion diversifiée

La gestion effective varie selon les réserves. Cependant, à côté du cas particulier de réserves abritant certains milieux naturels dits primaires (tourbières, falaises, cordons littoraux, cours d'eau, forêts tropicales...) en équilibre avec les facteurs naturels et pour lesquels la "non gestion" (attentive aux dégradations humaines toujours possibles) est le principe directeur, la plupart des sites ont trouvé leur valeur écologique à l'issue d'une coaction entre phénomènes naturels et pratiques agricoles ou sylvicoles dites extensives ou traditionnelles, orientées vers la conservation de la ressource, en l'occurrence le milieu désormais protégé. La mutation agricole radicale et l'urbanisation observés depuis 50 ans ont dégradé en tout ou pour partie nombre d'espaces (et la démographie des espèces associées), soit au contraire l'agriculture les a abandonnés totalement.

Dans le cas des pelouses sèches par exemple, le second cas induit le redémarrage d'une dynamique végétale vers les arbustes, le taillis puis vers la forêt, processus contradictoire en quelques décennies avec la conservation des pelouses. De ceci découle le retour concerté d'outils de gestion agricole : pâturage extensif, fauche tardive, absence de fumure, joints à des travaux d'abattage progressifs. On peut aussi citer le cas de cours d'eau canalisés donc dégradés (érosion régressive) et appauvris biologiquement, faisant parfois l'objet de travaux récents de "reméandrement".

Une "morte" du Doubs dans l'île du Girard...



...et la confluence entre le Doubs et la Clauge © Frédéric Topin



L'île du Girard

En 1962, afin de lutter contre les crues et inondations, des travaux remodelèrent complètement la confluence du Doubs et de la Loue, emprisonnant une centaine d'hectares de terre et de zones humides. Cette île devient vingt ans plus tard la réserve naturelle du Girard.

Elle est composée d'une mosaïque de milieux très diversifiés : grèves, berges sablonneuses abruptes, bras morts, vasières, prairies inondables, roselières, ripisylve...

Rare îlot de verdure au milieu d'une plaine céréalière, la réserve accueille plus de 120 espèces d'oiseaux dont la très rare gorgebleue à miroir blanc, le balbuzard pêcheur ou le guêpier d'Europe, pour ne citer qu'eux.

Plus de 330 espèces de plantes, dont le jonc fleuri et la naïade marine ont été recensées. L'étude des invertébrés montre l'importance de la réserve pour la conservation des espèces types de la basse vallée du Doubs. 31 espèces de libellules dont l'aeschna paisible et 191 espèces de papillons dont le cuivré des marais, fréquentent la réserve. La grenouille agile est bien présente et l'on peut rencontrer le sonneur à ventre jaune.

Les objectifs de gestion sont d'améliorer le caractère humide du site en favorisant l'espace de liberté et la dynamique alluviale fortement altérée suite aux travaux passés. Un grand projet de renaturation de la confluence devrait émerger en 2008.

Frédéric Topin, Dole Environnement



L'éducation à l'environnement, une des missions essentielles des Réserves naturelles
© Frédéric Ravenot

Du bénévole au professionnel

La mise en œuvre de cette démarche de réserve naturelle est encore largement basée sur le rôle des bénévoles. Parallèlement, des métiers liés à la gestion écologique, et souvent exercés avec passion, émergent depuis une quinzaine d'années au sein des réserves, car la complexité des tâches est croissante : conservateur, garde, animateur, cartographe...

A côté du conservateur qui coordonne le travail, notons l'importance d'une animation pédagogique auprès des enfants, mais aussi des adultes ou professionnels divers. L'animateur explique l'intérêt du site, organise des sorties adaptées au degré de fragilité du lieu, essaie de promouvoir des comportements favorables à d'autres espaces de haute qualité, non protégés, ou en direction de la nature "plus banale".

Le Ravin de Valbois...

Créée en 1983, la réserve du Ravin de Valbois est une miniature sur 335 ha des milieux naturels de la haute et moyenne vallée de la Loue : falaises, pelouses, forêts de pente, ruisseau, etc.

La conservation de cette importante biodiversité va de pair avec la recherche d'une forte naturalité sur le site : pâturage rustique (ânes du gestionnaire), non-exploitation forestière, reconnexion du ruisseau avec la Loue, faible fréquentation...

Les invertébrés ont toujours eu une place de choix, des inventaires aux suivis scientifiques. Mais, petites ou grandes, les espèces ne seront conservées à long terme que si les milieux environnant le site ne se dégradent pas plus.

Dominique Langlois, Doubs Nature Environnement

Pour en savoir plus :

- *Site des Réserves naturelles nationales* : www.reserves-naturelles.org

- *L'Azuré*, la lettre d'information du réseau des Réserves naturelles (Régionales et Nationales) de Franche-Comté et du Conservatoire Régional des Espaces Naturels : www.mre-fcomte.fr/publications.php?rub=1#L'Azuré

- *A la découverte des Réserves naturelles de France*, 392 p., F. Mosse et RNF, Nathan, 2005

- *Evaluation du réseau des Réserves naturelles*. Rapport de l'Inspection générale de l'environnement, 48 p., Y.M. Allain, M. Badré, M. Bouvier et D. Legrain, 2007

- *Le monde des tourbières et des marais*, France, Suisse, Belgique, Luxembourg, 320 p., coordonné par O. Manneville, Delachaux et Niestlé, 2006

- *Observatoire du Patrimoine naturel des réserves naturelles de France*. Analyse et bilan de l'enquête de 1996. RNF, Quétigny, V. Fiers et al., 1998

- *The Atlas of European Mammals*, A.J. Mitchell-Jones, G. Amori, W. Bogdanowicz, B. Krystufek, P.J.H. Reijnders, F. Spitzenberger, M. Stubbe, J.B.M. Thissen, V. Vohralik & J. Zima, The Academic Press, London, 1999

- *Les chauves-souris disparaissent-elles ? Vingt ans après*. S.Y. Roué & Groupe chiroptères S.F.E.P.M., *Arvicola* 9(1): 19-24. 1997

Un réseau des réserves

Les réserves naturelles se regroupent librement depuis 1982 dans une fédération des "réserves naturelles de France" (réseau RNF), structure de rencontre et d'interaction des gestionnaires, avec production de publications (dont la "Lettre des réserves naturelles", le guide de rédaction du plan de gestion), et porte-parole actif auprès du ministère chargé de l'environnement. C'est ainsi qu'actuellement RNF défend le maintien d'un financement adapté pour une recherche scientifique et une pédagogie de l'animation actives au sein des réserves.

Hugues Pinston

...et le Sabot de Frotey

La réserve du Sabot, créée en 1981 sur 98 ha, a protégé la conjonction, exceptionnelle en Haute-Saône, d'une falaise calcaire et d'une pelouse sèche exposées au sud-ouest.

L'ensemble forme une avancée biogéographique de type préjurassien vers les Vosges.

La richesse botanique est axée autour de l'hélianthème des Apennins sur la corniche et vers une vingtaine d'espèces d'orchidées, liées aux faciès ouverts à semi-forestiers des pelouses.

L'engouement d'Europe dépend de la riche faune entomologique, notamment orthoptères et papillons nocturnes.

La gestion comprend pâturage extensif ovin (depuis 2000) et/ou fauche tardive (depuis 1992), à côté de travaux de réduction progressive du pin noir (depuis 1988).

Hugues Pinston, LPO Franche-Comté

Conservateur de Réserve Naturelle



Dominique Langlois, Conservateur de la Réserve naturelle nationale du Ravin de Valbois (25), Fédération Doubs nature environnement

Quel a été ton premier contact avec la nature ?

Issu d'un milieu urbain de la région parisienne, j'ai découvert la nature grâce au scoutisme. Puis, j'ai pratiqué plusieurs sports de pleine nature qui m'ont permis de mieux la connaître. Suite à des études d'agronomie, j'ai effectué un service civil à la Fédération de Défense de l'Environnement du Jura (actuel JNE) ce qui m'a permis de mettre un pied dans le monde associatif de la protection de la nature.

Comment es-tu devenu conservateur de Réserve ?

Suite à ce service civil, je suis devenu administrateur de Doubs Nature Environnement. J'ai constaté qu'il y a avait un réel besoin de gestion au niveau de la Réserve naturelle du ravin de Valbois, gérée par DNE depuis 1983. Après un investissement d'abord en tant que bénévole, nous avons pu créer en 1992 le poste de conservateur salarié grâce au soutien du ministère chargé de l'environnement.

Quel est ton travail au quotidien ?

Mon rôle est de rédiger et de mettre en œuvre la plan de gestion. Au quotidien, ce sont des tâches très diverses, trop souvent devant l'ordinateur mais également en suivis d'espèces, conduite des ânes, relations avec tous les partenaires... Au final, je ne suis qu'un quart de mon temps sur le terrain, mais monter des projets pour la protection de la nature m'apporte beaucoup de satisfaction.

Quel est le rôle de la réserve du Ravin de Valbois ?

Le premier plan de gestion a surtout développé les inventaires du patrimoine naturel et clarifié l'accueil du public. Le second a plus précisé les opérations de gestion et les suivis des espèces et des habitats. Une Réserve naturelle est un laboratoire de la préservation du patrimoine naturel. Aujourd'hui, l'enjeu n'est plus pour moi au niveau du Ravin de Valbois. Il me semble important d'étendre notre expérience au delà de la réserve, avec les outils locaux, tels que Natura 2000 ou la politique des Espaces naturels sensibles des Départements, en lien avec les autres gestionnaires.

Il nous faut échanger nos expériences, monter des projets communs à plusieurs gestionnaires. C'est dans cette optique que je coordonne le "suivi des milieux ouverts par les papillons de jour" au sein de Réserves Naturelles de France

Quelle est la particularité du site ?

La réserve naturelle constitue une miniature des milieux naturels de la haute Vallée de la Loue. A de sa création, en 1983, elle n'était pas spécialement plus riche que d'autres sites de la vallée. Mais en 25 ans, la dégradation des autres milieux a été telle que le Ravin de Valbois héberge aujourd'hui des espèces et des habitats menacés entre Loue et Lison. Il est donc très important que notre action s'intensifie sur ces autres espaces naturels, pour ces milieux bien sûr, mais aussi pour que les populations des espèces de la Réserve naturelle ne se retrouvent pas isolées, non viables.

Tu as récemment réalisé un "échange de réserve" d'un an avec un conservateur anglais, peux-tu nous parler de cette expérience ?

Une des particularités du Ravin de Valbois est l'ambiance de quiétude qui y règne, du fait de l'absence de routes et de la faible fréquentation (2 à 3000 visiteurs / an). Au contraire, la Réserve naturelle des Vallons du Derbyshire est très orientée sur l'accueil du public (200 000 visiteurs / an). De ces différences découlent des orientations de gestion très différentes, plus axées sur le paysage dans le Derbyshire, plus centrées sur la conservation des milieux et des espèces en Franche-Comté. Mais alors que l'on bichonne en France de petites surfaces protégées sans avoir vraiment les moyens d'intervenir en dehors, les anglais interviennent sur de plus grands territoires et la reconnaissance sociale qu'ils obtiennent en accueillant tant de public leur permet de doubler leurs moyens financiers par rapport à nous. Il nous faudrait trouver un compromis entre ces deux approches.

Une passion naturaliste ?

Avant de devenir conservateur, je travaillais dans le domaine de la formation des agriculteurs. C'est en arrivant sur la réserve, avec notamment l'Université de Franche-Comté, que j'ai pu approfondir un domaine naturaliste. Une des spécificités du Ravin de Valbois est la présence de nombreux invertébrés. Ceux-ci, et en particulier les papillons, me passionnent et m'ont amené à participer très activement au "Groupe Invertébrés" de Réserves Naturelles de France. Leur rôle en tant qu'indicateurs de l'état de conservation des milieux naturels m'intéresse fortement, tout comme leur beauté, tout simplement...

Propos recueillis par Guillaume Petitjean

La Basse Loue vue d'en haut



Port-Lesney et la Loue depuis la belvédère
Edgar Faure © Christian Chopard

Le départ de cette balade est situé au cœur du village de Port-Lesney, près du pont sur la Loue. A 250 m du point de départ quitter la rue du village et prendre à droite le sentier balisé puis, tout de suite, encore à droite le sentier escarpé (assez raide sur 300 m) qui monte au belvédère Edgar Faure (1).

Depuis le belvédère, on observe la Loue méandrer entre les collines avant d'aborder le Val d'Amour. À remarquer les vignes sur la côte bien exposée de Port-Lesney et les deux ponts sur la Loue. Le pont en pierre dont il ne reste plus qu'une arche existait à Port-Lesney dès le XV^e siècle. Il permettait au village de devenir un point de passage privilégié vers Besançon et fut détruit en 1951 après la construction d'un pont plus moderne.

Le faucon pèlerin et le grand corbeau sont des nicheurs réguliers dans la falaise et les rapaces prennent souvent ici les pompes thermiques pour migrer plus loin.

Poursuivre ensuite jusqu'à la chapelle de Lorette (2) à 1,5 km. 300 m avant la chapelle, à droite, il y a la possibilité d'emprunter le raccourci A pour rentrer à Port-Lesney. A la bonne saison le lys martagon fleurit ça et là (ne pas cueillir) le long du chemin où la roche est souvent affleurante (lapiaz). À la chapelle de Lorette (chœur du XIV^e siècle) très belle vue sur la vallée de la Loue en contrebas de Port-Lesney jusqu'à Buffard.

Après la traversée de la route, à 100 m, prendre à droite un sentier sous les bois vers le nord. Après 2 km, à l'intersection, en prenant à droite, possibilité de retour sur Port-Lesney en rejoignant la route du bord de Loue (raccourci B), sinon, poursuivre en prenant à gauche puis à droite et suivre le chemin jusqu'au sommet de la côte (3).

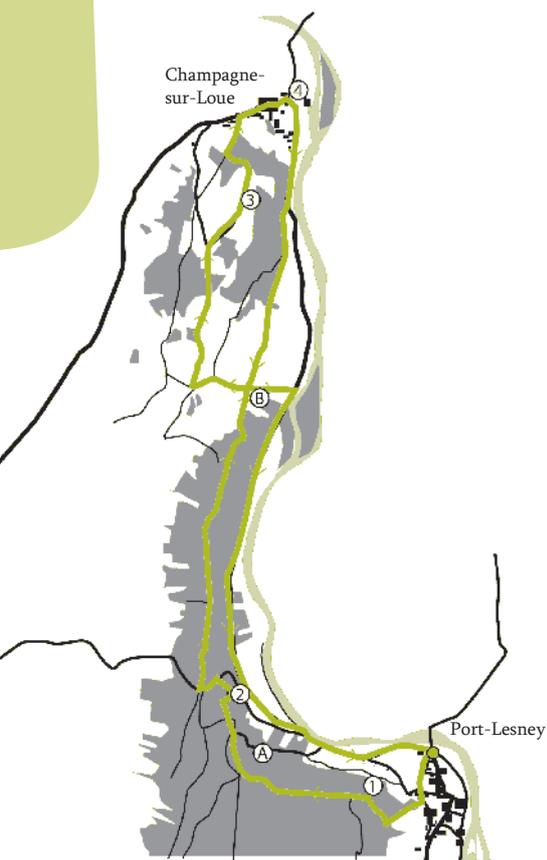
Passage à travers les vignes où l'on peut noter la plantation récente d'une vigne conservatoire pour laisser une trace des anciens plants par une association de pays, «les vigneron du Haut Val d'Amour».

Au sommet, magnifique panorama sur le Val d'Amour (une dizaine de villages) sur fond de forêt de Chaux. On devine la Saline Royale d'Arc et Senans et dans le lointain la chapelle du Mont Roland et le Massif de la Serre. En se retournant, vue sur le mont Poupet, le fort St André de Salins-les-Bains et le Revermont jusqu'à Arbois. Ici sont présentes la faune et la flore des vignobles et coteaux bien exposés (pie-grièche écorcheur, alouette lulu, papillons et nombreuses orchidées) ; le point d'observation est idéal pour les migrations automnales et printanières où des milliers d'oiseaux peuvent être observés (pigeons, corvidés, rapaces diurnes, passereaux, cigognes, cormorans...).

Passer par le pylône émetteur et descendre à travers les buissons par le sentier le plus évident jusqu'au village de Champagne-sur-Loue (4) ancien village vigneron. Après, c'est la plaine du Val d'Amour jusqu'à la confluence Loue-Doubs à quelques 35 km... Au bas du village prendre à droite et suivre la petite route sur 600 m avant de prendre légèrement sur la droite un sentier qui remonte à flanc de coteau. Quand on croise le chemin de l'aller, prendre à gauche et retrouver la petite route, appelé «chemin des gabelous», qui conduit à Port-Lesney.

Le chemin des gabelous servait à approvisionner la Saline Royale en "petites eaux" depuis les puits de Salins-les-Bains, via un saumoduc. Les gabelous étaient à l'époque des douaniers responsables du commerce du sel, et donc responsables de la gabelle. Le chant du loriot peut se faire entendre dans la ripisylve et si le jour est déjà bien avancé, au printemps, on peut entendre le chant (bruit de mitraillette) d'une station de rainette verte, petite grenouille arboricole quasi disparue de la vallée de la Loue. En levant les yeux, il n'est pas rare d'assister à la chasse par piqué du faucon pèlerin sur un pigeon ou une grive.

Christian et Chantal Chopard



La DIREN Franche-Comté contribue à l'édition des publications de la LPO Franche-Comté

Direction Régionale de l'Environnement
FRANCHE-COMTÉ

15 km (parcours complet), 5 km (raccourci A) ou 9km (raccourci B)



LPO Info Franche-Comté, bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux - Délégation Franche-Comté
Maison Régionale de l'Environnement - 15 rue de l'industrie - 25000 Besançon - Tél. : 03 81 50 43 10 - Fax : 03 81 61 66 21
E-mail : franche-comte@lpo.fr - Site internet : <http://franche-comte.lpo.fr>

Directeur de la publication : Frédéric Maillot - Rédacteur en chef : Jean-Christophe Weidmann - Coordination : Guillaume Petitjean - Ont collaboré à ce numéro : Pascal Blain, Caroline Bonfill, Michel Carteron/Diren, Christian et Chantal Chopard, Emmanuel Cretin, François Dehondt/CBNFC, Dominique Delfino, Denis Frésard, Daniel Gillet, Elisabeth Graae, Aurélien Hagimont, Arnaud Hurstel/PNRBV, Lydie, Lallement/ONF, Dominique Langlois/DNE, Philippe Legay, Yves Le Jean/Diren, Bernard Marchiset, Bernard Marconot, Christophe Mauvais, Frédéric Mora/OPIE, Gilles Moyne/Athenas, Jean-Philippe Paul, Hugues Pinston, Frédéric Ravenot/DNE, Sébastien Roué/CEPEESC, Bruno Tissot, Frédéric Topin/DE, Emilien Vadam, Jean-Louis Vermot-Desroches, Eike Wilmsmeier/ONF, Guillaume et Patrick Wolff - Conception graphique et mise en page : Antoine Barreau et Guillaume Petitjean - Diffusion : Filippa De Oliveira et Jacqueline Nicot (et al.) - Imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Empreinte (Imprim'vert) - Dépôt légal juin 2008 - ISSN 1955-6632 - © LPO Franche-Comté 2008 - La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

